



« Reconnaître et Valoriser les compétences parentales : une éthique relationnelle »

Compte rendu de la journée du 3 octobre 2022 à Cornimont :

Introduction : **Qu'est-ce qu'une compétence parentale ?**

Pour cette réflexion thématique, nous nous appuyons sur les travaux de Didier HOUZEL qui définit la parentalité centrée autour de 3 AXES :

- L'exercice de la parentalité (qui peut s'imaginer à partir du corps humain comme l'ossature) : c'est tout ce qui fonde et organise la parentalité. Cela se caractérise par la désignation du parent, l'exercice de l'autorité parentale, le droit à la filiation, la transmission du nom, etc... En résumé, c'est ce qui fait loi, cadre
- La pratique de la parentalité (les muscles) : il s'agit ici des soins au quotidien. Dans nos LAEP, plus simplement c'est ce qui se voit. Par exemple : une mère donne un biberon.
- L'expérience de la parentalité (les organes) : c'est le devenir parent dans sa propre personnalité et dans son fonctionnement psychique. C'est un long processus d'évaluation et de transformation psychique. Chaque parent doit retrouver, à la naissance de son enfant une nouvelle place dans la constellation familiale, un nouveau rôle. Ce processus peut échouer plus ou moins ou être émaillé de troubles. Par exemple : un père décide de ralentir en voiture car, devenu père, il ne veut plus risquer l'accident.

Ces trois axes s'articulent les uns avec les autres. C'est parce que l'un est « réalisable » que les autres sont possibles et inversement. Ainsi, c'est parce qu'on devient parent, qu'on se sent responsable de l'enfant et qu'on s'engage dans les soins à lui apporter.

Qu'observons-nous en LAEP de ces pratiques et de ces expériences ? Quelles compétences parentales sont observées dans les LAEP mais aussi « attendues » dans ces lieux, et par extension dans la société de nos jours ?

Travail en groupes :

1. Ateliers du matin : **compétences observées dans le lieu, compétences attendues dans le lieu ou dans la société**

Une première définition de la compétence parentale : « capacité pour un parent de se mobiliser pour son enfant, de répondre à ses besoins, être disponible et présent à son enfant. »

Au niveau de la pratique de la parentalité

Les compétences parentales observées et/ou attendues : « retours des travaux de groupe »

Dans les LAEP, les professionnels sont les témoins de nombreuses compétences des parents, sont citées :

- Les gestes de maternage, les paroles adressées à l'enfant
- Savoir identifier et répondre aux besoins physiques, physiologiques et besoins de sécurité de son enfant.
- Être en capacité pour un parent de se mobiliser pour son enfant.
- Être disponible à l'enfant.
- Avoir la capacité d'observer son enfant et de réagir en adéquation.

- Être « bien » avec son enfant : c'est-à-dire s'épanouir au contact de son enfant et selon différemment en fonction de l'âge de celui-ci.
- Être capable d'aller « piocher » dans le monde qui l'entoure et entre autres sur les diverses pratiques rencontrées au LAEP.
- S'acculturer dans les pratiques de maternage.
- Faire respecter les règles d'un lieu, les autres usagers.
- Savoir réinvestir sa vie personnelle au moment des grandes séparations d'avec l'enfant.
- S'appuyer sur le groupe et l'accueillant pour s'autoriser à « valider » des pratiques.
- Savoir s'appuyer sur des personnes ressources aux moments opportuns.
- -Savoir accueillir les autres familles dans le lieu.
- -Faire preuve d'empathie, de bienveillance envers les autres.
- Une maman, dont l'enfant ne parvient pas à s'adapter à l'école reste à distance et l'observe sans intervenir pour qu'il prenne son autonomie à distance d'elle et renforce sa confiance en lui.
- Dans les LAEP, on voit des parents faire des kilomètres pour rejoindre ces lieux, motivés qu'ils sont par la nécessité d'une socialisation précoce de leur enfant.
- Laisser deux enfants résoudre eux-mêmes leur conflit pour un jouet.
- Savoir se poser afin d'observer son enfant : son développement psychomoteur, sa capacité de socialisation.
- Engager le processus de séparation.
- Respecter et faire respecter à son enfant les règles du lieu mais aussi les règles de vie en société (ex : dire bonjour, merci....).
- S'exprimer dans la langue commune quand elle est connue des parents.
- Se connaître soi-même et savoir prendre soin de soi-même pour prendre soin de son enfant.
- -Pouvoir être soi-même dans le lieu.
-

Jouer avec son enfant n'est pas forcément une compétence parentale attendue dans les LAEP, sauf si l'enfant le demande.

Devant les professionnels, les parents peuvent se sentir « observés », voire « évalués » parfois. Certains parents se comportent différemment sous le regard d'un tiers, d'autres non : ils semblent décomplexés et parfois s'emportent contre leur enfant sous le regard de l'autre . Le plus souvent, les relations parents enfants sont encouragées par le regard bienveillant de l'adulte qui se fait tiers dans la relation.

Dans les LAEP, certains parents prennent du temps avec leur enfant. D'autres profitent pour prendre du temps pour eux et avec d'autres adultes. Ces attitudes apparemment contraires sont des compétences parentales reconnues par les professionnels.

Certains parents ont « la tête dans le guidon » leur pratique de la parentalité est faite parfois de gestes automatiques non habités. On voit cette attitude chez des parents dépressifs ou en burn out.

Dans la pratique de la maternité, on voit le regard, le désir, l'envie, la présence du parent.

Certains parents se sentent plus à l'aise avec un bébé ou au contraire avec un grand enfant. Une maman exprime « je sais reconnaître les besoins du bébé mais quand mes enfants grandissent, je ne les comprends plus ».

Des parents se montrent « super parent » donnant l'impression qu'ils font beaucoup pour leur enfant affichant aussi des certitudes éducatives. Ces parents peuvent déstabiliser d'autres parents du groupe qui se sentent moins à l'aise ou plus en questionnement.

Parfois, quand on valorise un parent, on peut donner l'impression à un autre parent, qui n'agit pas de la même façon de le dévaloriser !

S'approprier et tenir les règles du lieu est une compétence attendue par les professionnels de la part des parents. Souvent, les parents comptent sur les professionnels pour faire respecter les règles à leurs enfants.

La pratique de la parentalité est évolutive de la grossesse jusqu'au décès, et pour chaque enfant d'une fratrie la pratique parentale s'exprime différemment.

Certains éléments peuvent venir faire obstacle à cette pratique dans nos lieux : la culture différente, l'indisponibilité psychique...

L'expérience de la parentalité

Parfois, a-t-on déjà souligné, le parent peut être dans une pratique « automatisée », pratique qui ne semble alors pas reliée à une expérience. Le parent semble absent psychologiquement de son enfant même s'il est dans les actes.

La présence, le regard, l'envie, le désir sont des éléments qui viennent nourrir la pratique et l'expérience de la parentalité. Il y a un lien très fort entre pratique et expérience, mais ce lien peut être rompu plus ou moins temporairement dans des cas divers comme le « burn-out », l'épuisement, les soucis...

Vivre et partager l'expérience de la parentalité se fait beaucoup dans les LAEP, les parents aiment partager leurs expériences. Ils peuvent ainsi raconter aux autres comment ils s'y prennent dans tel ou tel domaine de l'éducation. Chaque parent est une ressource pour l'autre.

Prendre soin de soi nous semble une compétence du parent dans ce domaine. Mais aussi, envisager de reprendre un travail. Faire l'expérience de la parentalité c'est tenir compte de ses besoins d'adulte.

Les échanges entre les parents permettent à chacun d'évoluer dans sa pratique de la parentalité. On cite l'exemple d'une maman qui découvre, au travers des échanges avec les autres parents l'importance de la lecture de livres à son jeune enfant. Elle se mettra à cette lecture suite à ces échanges

Être capable de partager sa culture et être à l'écoute de celle de l'autre est un pas supplémentaire dans l'expérience de la parentalité dans nos lieux ;

2. Atelier de l'après-midi : « compétences du professionnel pour observer, reconnaître et valoriser les compétences parentales »

Pour ce faire, les attitudes internes et externes du professionnel sont fondamentales :

- Favoriser le partage d'expériences avec le groupe ; savoir mettre en mouvement le groupe et se retrancher si besoin, et observer quand le besoin se fait ressentir
- Penser un accueil chaleureux, et un accueil dans l'ici et le maintenant
- Déconstruire nos représentations, laisser le parent être acteur pour le laisser trouver sa propre solution.
- Savoir attendre, ne pas vouloir aller trop vite pour laisser la personne aller à son rythme
- N'avoir aucun jugement
- Insister sur la libre venue et la libre adhésion des parents
- Le professionnel valorise auprès du parent les évolutions de l'enfant. Ils regardent ensemble cet enfant dans un côté à côté chaleureux.

Une accueillante nous raconte l'histoire d'un papa qui veut que son fils joue à tel jeu, l'enfant ne veut pas et le père n'est pas content. Parler à ce père de sa déception : « ça a l'air de vous embêter qu'il ne souhaite pas jouer au puzzle » permet à ce monsieur de s'exprimer au sujet de ses attentes.

L'observation des parents, le non jugement, la prise de recul à l'égard de sa propre expérience et un pas de côté à l'égard de ses propres valeurs permettent de voir et de reconnaître les compétences des parents. Le professionnel, en LAEP n'a pas à agir d'une façon systématique, il peut rester en retrait. Il doit laisser le parent agir à l'égard de son enfant sans

s'interposer. C'est au parent à trouver sa solution quand il expose une difficulté, le professionnel est là dans l'écoute à permettre à chacun d'avancer dans sa réflexion. Le parent est accueilli dans l'ici et le maintenant, donnant à voir ce qu'il veut donner à voir.

L'accueillant favorise le partage d'expériences entre les parents présents. Quand le groupe des parents est dans l'échange, voire dans la complicité, il peut aussi rester à distance et faire confiance (en étant juste attentif à ce que la dynamique du groupe ne défavorise pas certains parents). La mise en relation des parents leur permet de chercher eux-mêmes des solutions à leurs questionnements, l'intelligence collective valorise beaucoup les compétences de chacun. Il est de la responsabilité de l'accueillant de mettre les parents en lien les uns avec les autres.

Dans les échanges, le professionnel reste attentif à lui-même, qu'est ce qui m'interroge, qu'est ce qui me met en émoi, quelles sont mes valeurs, mes normes ? Ainsi il peut prendre aussi de la distance à l'égard de lui-même pour faire place à l'autre.

L'écoute active : quand le professionnel renvoie à la personne une partie de ses propos, il montre au parent sa disponibilité mais aussi sa reconnaissance de ses dires. Le parent ainsi écouté, vérifie combien sa parole est prise en compte.

Le professionnel ne doit pas être en position « haute » dans laquelle il serait le sachant. Le professionnel ne détient ni le pouvoir ni le savoir, il tient seulement le cadre du lieu afin qu'adultes et enfants soient en sécurité dans le lieu.

Parfois le professionnel n'arrive pas à valoriser des compétences du parent quand elles ne sont pas en adéquation avec ses valeurs.

Complimenter les évolutions d'un enfant, c'est aussi complimenter la maman. Le professionnel doit repérer la référence « culturelle » du parent pour comprendre la relation à son enfant

Comment valoriser les compétences parentales ?

On les verbalise : sur le moment, suite à une observation, à une évolution d'une attitude, d'un comportement... parfois, le parent est rassuré par un regard approbateur du professionnel.

A noter

Les accueillants qui ne bénéficient pas de supervision exercent une « pratique » d'accueillant mais non « l'expérience » car ils n'ont pas de lieu pour dire et prendre du recul sur les situations.

Certains accueillants vivent des situations professionnelles difficiles : changement de local du lieu, binômes peu complices. L'insécurité de certains professionnels est au détriment de la qualité de l'accueil des compétences parentales. Difficile pour eux de valoriser les autres quand ils se sentent eux-mêmes peu reconnus ou valorisés.

L'observation reste multiple : chaque accueillante a un regard singulier sur une situation.

Témoignage d'une accueillante qui pratique une observation en équipe « particulière » : « A partir du moment où une accueillante échange avec une famille, l'autre accueillante va se mettre en retrait pour observer l'ensemble de la salle, noter ce qui s'y déroule, ce qui s'y dit ! Voir noter un point de vigilance qu'elle partagera avec l'équipe, qui sera discuté, confirmé ou pas ».

L'observation va nourrir la supervision, le travail en équipe, le débriefing.

3. Rappels théoriques sur la posture de l'accueillant.

Et quels sont les outils à disposition pour cela ?

- La supervision
- Le travail en équipe et le travail de debriefing post ouverture
- Des équipes relativement stables
- La formation d'accueillant
- L'humour

Petit rappel sur les postures d'accompagnement à la parentalité :

- L'accompagnement apparaît dans le vocabulaire courant dans les années 1990 : si on en parle comme d'un dispositif pour les pouvoirs publics ; il s'agit **d'une pratique** pour des professionnels
 - « Accompagne » c'est « se joindre » à quelqu'un pour aller où il va.
- a. Philippe MEIRIEU (professeur d'université, pédagogue), parle de « mise en relation » entre deux personnes, de « mise en mouvement » de l'un vers l'autre.

Pour MEIRIEU, il faut « **être avec** » et « **aller vers** ».

Il décrit quatre étapes dans cette relation d'accompagnement :

- le pouvoir de dire : c'est-à-dire permettre la mise en mots de l'accompagné de sa situation. L'accompagné en racontant s'entend aussi dire.
- le pouvoir de réflexion : l'accompagnant va faire un retour sur ce qu'il vient d'entendre.
- le pouvoir de conscientisation : par la clarification de l'accompagné sur ce que dit l'accompagnant.
- le pouvoir d'analyse : la recherche de ce qui fait problème par l'accompagné.

On peut résumer la démarche de MEIRIEU : DIRE/ REFLECHIR/ CONSCIENTISER/ ANALYSER

Pour MEIRIEU, il faut aussi être empathique et exigeant (« gentil » et « méchant » incarnés en une seule et même personne).

- b. Carl ROGERS, psychologue nord-américain, auteur de « l'approche centrée sur la personne ».

Pour ROGERS, il y a 3 postures incontournables à tenir pour ensuite utiliser 3 techniques

- Les postures : empathie, congruence, acceptation inconditionnelle de l'autre.
- Les techniques : la synchronisation, la reformulation, le miroir émotionnel.

- c. Maela PAUL, formatrice consultante auprès de professionnels. Elle donne cinq dimensions à la posture d'accompagnement :

- La posture « éthique » : s'interroger toujours sur le bien-fondé de notre accompagnement, ses limites. Laisser l'autre être acteur
- La posture de « non savoir » : on est égal à égal.
- La posture d'écoute : qui permet la reformulation, l'attention à l'autre.
- La posture de dialogue : pour éclairer ensemble une problématique posée.
- La posture émancipatrice : ne pas faire de projet de vie pour l'autre, permettre à chacun d'évoluer

Pour rappel : l'accueillant a le devoir de se former pour tenir ces postures et emprunter les techniques décrites ci-dessus.

Présentation du LAEP « la petite escapade » :

Il s'agit d'un LAEP itinérant, soutenu par la communauté de Communes des Hautes Vosges et par la CAF, qui s'installe selon les jours dans deux locaux mis à disposition (le matériel est transporté et installé par les accueillantes du LAEP). Les accueillants sont mis à disposition par le conseil départemental, ADAVIE, Espace Culturel et Social de la Pranzière, MLC La Bresse, et travaillent toujours en binômes.

Le LAEP s'est ouvert novembre 2016 20. Il a accueilli, dès son ouverture tout type de public : personnes en grande précarité, familles plus favorisées, enfants qui présentent des handicaps....

Les professionnels ont rejoint le réseau parentalité ce qui nourrit le partenariat.